

Association des Membres De l'Ordre des Palmes Académiques Section de Loire-Atlantique

L'Assemblée Générale de l'AMOPA 44 s'est tenue le samedi 18 mars 2017 dans le nouveau collège de Savenay où nous avons été accueillis par un principal dynamique et heureux de nous faire découvrir son très bel établissement. Parmi une quarantaine de participants et nous sommes honorés de revoir nos deux présidentes d'honneur, Claude DRUON et Chantal LABEY.

Rapport moral du Président Pascal BICHON

Comme l'année passée et conformément à ses missions statutaires, grâce aussi au travail mené par son Comité consultatif départemental, l'AMOPA de Loire Atlantique a agi dans trois domaines au cours de cette année écoulée : la promotion de l'Ordre, l'éducation avec les établissements scolaires, et la convivialité entre ses membres. Nous avons également poursuivi nos efforts de communication tant externe qu'interne, à la fois pour nous faire mieux connaître à l'extérieur et entretenir un lien précieux avec nos adhérents.

1/ Le travail du Comité Consultatif et du Bureau

Composé de 13 membres, le Comité s'est réuni 5 fois depuis la dernière Assemblée Générale. Le travail du Comité consiste à programmer, organiser puis faire le bilan des différentes activités. Le fait de fonctionner en équipe permet un enrichissement mutuel et une meilleure efficacité pour l'association. En tout état de cause, ce travail mérite d'être salué et ses membres remerciés pour leur engagement. Le Bureau se réunit aussi très régulièrement, au moins une fois avant chaque Comité consultatif. Pour mémoire, celui-ci est composé de quatre personnes : président, vice-présidente, trésorier et secrétaire.

Ajoutons que la liaison avec les instances nationales, se fait essentiellement par le président et les autres membres du bureau. Je suis allé pour ma part au congrès de Poitiers en mai 2016, ainsi qu'à la conférence des présidents le 10 mars dernier.

2/ La promotion de l'Ordre

La cérémonie de remise des décorations que nous organisons chaque année est l'occasion de rappeler le rôle de l'Ordre des Palmes Académiques et d'inviter les nouveaux promus à venir rejoindre l'AMOPA. Cette année nous étions reçus par le Président du Conseil Départemental, en présence du Recteur d'Académie, du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et du représentant du Préfet. Leur patronage honore l'AMOPA, mais surtout contribue à donner à la cérémonie toute la solennité qui lui convient.

Nous sommes présents également es-qualité à diverses cérémonies officielles, en particulier celles du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.

3/ L'éducation avec les établissements scolaires

Le concours national de Défense et Illustration de la Langue Française que nous organisons chaque année en partenariat avec l'Inspection Académique est une incitation pour les jeunes à montrer tout leur savoir-faire dans les domaines de l'écriture, de la poésie et de la création de nouvelles. Et les beaux prix qu'offre à leur intention la ville de Nantes, constituent ensuite de belles et justes récompenses.

D'autre part, l'AMOPA a poursuivi sa collaboration avec l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite pour proposer un concours bi-annuel « Arts plastiques-arts visuels » aux élèves, toujours avec le soutien actif de l'Inspection Académique. Et cette année nous sommes à nouveau partenaires avec le Comité Régional Olympique et Sportif qui a lancé début 2017 un concours dans les lycées de la Région sur le thème de la candidature de la ville de Paris aux J.O de 2024. Ces partenariats permettent à la fois d'élargir l'action de l'association en direction des élèves, et de profiter des apports mutuels entre partenaires.

4/ La convivialité entre les membres

Le Comité a organisé cette année 4 sorties à la journée ou demi-journée dans un rayon proche de Nantes, ainsi qu'une croisière d'une semaine dans l'Adriatique. Il faut ajouter le déjeuner des Palmes de décembre Ce sont autant d'occasions de découvertes culturelles pour les participants et de connaissance mutuelle entre les membres. A chaque fois ce sont environ 30 à 40 amopaliens et conjoints qui se retrouvent pour partager ces moments de convivialité en commun.

5/ Les efforts de communication

A chaque événement de l'association des photos sont prises et un montage est réalisé. Des comptes rendus sont fait également après chaque sortie afin d'enrichir le bulletin adressé aux adhérents tous les deux ans. Tout cela est fait avec beaucoup de talent et de dévouement et permet de garder la mémoire toujours fort agréable de ces moments partagés.

Les différents documents sont systématiquement publiés sur le site internet de l'AMOPA 44, et tous les deux ans nous éditons un bulletin-papier retraçant l'essentiel de nos activités. Le dernier est celui qui vient de vous être remis et qui sera adressé à l'ensemble de nos adhérents.

A chaque événement officiel la presse est également invitée, qu'il s'agisse de remise de prix ou de décorations. Plusieurs fois, au cours de l'année, l'AMOPA a bénéficié d'un court article de journal. Ces parutions, qui n'échappent pas à la vigilance de nombreux lecteurs sont une occasion de plus de faire connaître l'association.

Enfin, le site internet de notre association déjà évoqué est de plus en plus consulté. C'est un merveilleux outil de communication à la fois pour nos adhérents et pour toutes celles et ceux qui, de l'extérieur cherchent à connaître qui nous sommes et ce que nous faisons. Enfin, sur le plan de la communication interne, doivent être évoqués aussi les 4 bulletins réalisés depuis la dernière AG et adressés aux adhérents.

En conclusion, il reste à dire que tout ce dynamisme est nécessaire, si nous voulons non seulement maintenir, mais aussi développer l'AMOPA dans le département. Il convient d'être suffisamment convaincants auprès des adhérents pour qu'ils aient tous envie de rester dans l'association. Et il faut également attirer de nouveaux titulaires des Palmes, retraités ou actifs, qui soient tentés de nous rejoindre, et de faire la route avec nous.

Rapport d'activités du secrétaire Jacques JOUBERT

Il s'agit de reprendre la liste des activités de l'année écoulée avec l'appui d'un montage photographique

28 avril 2016 : remise des prix du concours de langue française à la Mairie de Nantes

10 mai 2016 : sortie Fontevraud-Rochemenier

16 juin 2016 : sortie Chteaubriant-Louisfert

22 juin 2016 : remise des prix du concours arts plastiques avec l'Ordre du Mérite

9-13 juin 2016 : CROISIÈRE CROATIE-MONTENEGRO-GRECE

15 octobre 2016 : sortie Sud-Vendée, Fontenay-le-Comte et Nieul-sur l'Autize

17 novembre 2016 : visite au musée de la vigne du Pallet

10 décembre 2016 : déjeuner des Palmes

16 janvier 2017 : remise de l'insigne des Palmes au Conseil départemental de Loire-Atlantique

2 mars 2017 : visite des archives diplomatiques à Nantes

Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité des 33 présents et des 18 pouvoirs qui ont pu être pris en compte sur les 25 adressés par les adhérents absents.

Rapport financier du trésorier, Pascal MONSELLIER

Le trésorier indique que le compte-rendu porte sur l'**année civile 2016**. Il rappelle qu'on doit séparer les activités d'intérêt général (visites, voyages, activités festives...) de celles d'intérêt public (actions en faveur de la jeunesse, actions en faveur de la francophonie), tant dans les comptes que pour les réserves.

Après avoir détaillé les différents postes, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan de l'année 2016 qui révèle un solde positif. Les charges d'intérêt général ont été nettement plus faibles que les produits de cette section ; quant aux activités d'utilité publique, les prix attribués au concours « *Arts visuels – Arts plastiques : la Fraternité* » ont créé un solde négatif car les ressources dans cette section sont faibles. Le bilan global reste cependant légèrement positif.

	Produits	Charges	Solde
Activités d'Intérêt général	26.811,15 €	25.868,51 €	+ 942,64 €
Activités d'Utilité publique	25,00 €	748,78 €	- 723,78 €
Solde de l'année 2016			+ 218,86 €

Suite à cet exercice, les réserves de la section se répartissent ainsi au 31 décembre 2016 :

	31/12/2015	année 2016	31/12/2016	
Intérêt général	16.544,58 €	16.325,72 €	218,86 €	
Utilité publique		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réserves au 31 décembre		16.325,72 €	218,86 €	
	16.544,58 €			

Après intervention des vérificateurs aux comptes, Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE et leur rapport favorable, le compte financier 2016 est approuvé à main levée à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).

L'assemblée générale est close et fait place à l'intervention de l'un de nos adhérents, Jean AMYOT D'INVILLE, qui au travers d'un jeu de questions-réponses avec la salle, nous fait part de son regard sur des figures nantaises ou nationales reçues au cours de sa carrière de communicant. Un moment de souvenir teinté d'humour particulièrement apprécié.